

DISPOSITIF D'AUTOREGULATION (DAR)

BILAN ANNEE 2021

ESMS de rattachement : ARSEA-IME PAYS DE COLMAR-Site Catherinettes

Etablissement scolaire d'implantation : école élémentaire Sébastien Brant à Colmar

Date d'ouverture : septembre 2020 avec un accueil des enfants en janvier 2021

1. Présentation du dispositif :

Le DAR accueille depuis janvier 2021 des enfants porteurs du spectre autistique (TSA) à l'école élémentaire Brant. Ce modèle éducatif novateur et inclusif permet de travailler la régulation du comportement, les compétences sociales et les compétences cognitives nécessaires à la réussite des apprentissages scolaires. Elle s'adresse à des enfants avec troubles du spectre autistique mais des enfants de l'école ayant des besoins particuliers peuvent aussi en bénéficier.

L'autorégulation est le processus par lequel les élèves maîtrisent leurs pensées, leur comportement et leurs émotions pour réussir à vivre pleinement des expériences d'apprentissage.

2. L'objectif du DAR

Il s'agit de permettre à l'enfant de développer des compétences cognitives, émotionnelles et sociales afin de poursuivre un parcours scolaire en milieu ordinaire.

Le dispositif d'auto régulation est un appui auprès des enseignants et des enfants.

L'ensemble de la communauté coopère par des temps d'échanges et de partage des compétences dans l'intérêt des enfants : enseignants, directions, équipe éducative, équipe thérapeutique, équipe périscolaire.

Tous les enfants de l'école seront sensibilisés à ce qu'est l'autisme, et plus généralement à la différence et au handicap par la mise en place d'ateliers animés par les professionnels du dispositif.

Le dispositif accueille 10 enfants maximum âgés de 6 à 12 ans ne présentant pas de déficience intellectuelle et diagnostiqués TSA. Ils ont un statut d'élève à part entière et sont inscrits à l'école à plein temps dans une classe. L'accueil des enfants d'âges différenciés est préconisé pour une inscription des enfants dans des classes différentes avec des inclusions dans la salle du DAR en fonction des besoins de chacun.

Nombre d'enfants accueillis							
	janvier	février	mars	avril	mai	juin	septembre
Nombre	3	3	3	5	5	5	6
tps complet	3	3	3	5	5	5	5
Partiel							1



3 / L'équipe RH du DAR

- 1 enseignante spécialisée et une AESH, placées sous l'autorité hiérarchique de l'IEN de circonscription et qui met en œuvre une pédagogie spécialisée et fait le lien régulièrement avec les enseignants de l'école élémentaire. Ces professionnelles accueillent au sein de la salle du DAR certains enfants pour approfondir des connaissances ou réexpliquer une consigne non comprise et peuvent soutenir, en fonction des besoins, les temps en classe.
- Une psychologue du développement (0,25 ETP) qui intervient auprès des enfants, des familles, des équipes et des partenaires. Entretiens cliniques à visée éducative, informationnelle ou de soutien (auprès des enfants et des familles). Mission de terrain afin d'étoffer les évaluations concernant les enfants, et notamment les observations écologiques au moment des demandes d'admission. Missions thérapeutiques dans le collectif avec la mise en œuvre d'ateliers au bénéfice de tous les élèves.
- 1 éducatrice spécialisée (1 ETP) et une AMP (1 ETP) qui accompagnent l'élève en classe, au sein de la salle DAR ou sur les temps périscolaires. En tant que référent éducatif, elles assurent la référence du PPA de l'élève. Enfin, un important travail est déployé autour de la régulation du comportement, en y associant les parents.
- Une orthophoniste (0,20 ETP) dont le poste n'est plus pourvu faute de candidat depuis le départ en juillet de la professionnelle. Ainsi, des séances individuelles hebdomadaires (1 à 2 fois par semaine en fonction des besoins) se mettent en place en libéral avec une forte empreinte autour des habiletés sociales et des règles de vie en lien avec l'équipe pluri professionnelle.
- Une psychomotricienne (0,10 ETP) qui assure une prise en charge individuelle (notamment autour de la motricité fine ou de la graphologie) ou en groupe des enfants et apporte un appui technique aux professionnels. Le suivi se déploie en séances individuelles ou via des échanges avec l'équipe pluridisciplinaire.

Ces compétences spécifiques permettent une approche globale de l'enfant alliant pédagogie, soutien éducatif et thérapeutique mais aussi un travail étroit avec l'équipe enseignante de l'école autour des questions de l'inclusion et de l'autorégulation.

4/ Mise en œuvre du dispositif

Le choix tardif de l'école n'a permis une entrée dans les murs qu'en Novembre 2020 et un accueil des enfants qu'à partir de Janvier 2021.

Ces 6 semaines de travail en amont de l'accueil des enfants ont permis de :

- Recueillir d'éléments factuels concernant les enfants orientés. Prise de contact avec les professionnels accompagnant les enfants (PIJ, CRA, 2cole de référence, entretien famille, observation de terrain.).
- Préparer des outils nécessaires à l'arrivée des enfants
- Aménager la salle d'autorégulation. Le service de la Mairie a réalisé la réfection des murs et du sol en deux temps sur les vacances scolaires de février et d'avril 2021. Les achats de meubles et de matériels ont été financés par l'IME « Pays de Colmar » en lien avec l'équipe du DAR. Cet aménagement permet aux enfants de travailler soit de façon individuelle (approche TEACH) ou de façon collective par le biais d'une table ronde ou de tables rectangulaires. Elle est adaptée aux besoins des enfants TSA selon les recommandations de bonnes pratiques avec l'aménagement d'espaces bien distincts (coin lecture). L'école Brant met également à disposition la salle du RASED pour permettre aux thérapeutes la prise en charge individuelle notamment pour permettre d'effectuer des bilans propres à chaque enfant.
- Sensibiliser l'ensemble des élèves de l'école Brant
- Sensibiliser l'ensemble de la communauté éducative
- Rechercher des compléments d'information sur l'autorégulation au-delà du cahier des charges transmis
- Préparer les modalités de mise en place de la supervision

De manière opérationnelle ;

- La cadre de l'ESMS rencontre 1 vendredi sur 2 sur une durée de 2 heures l'ensemble des professionnels du DAR (ESMS et EN) puis dans un second temps uniquement les professionnels du DAR rattaché à l'ESMS. Cette fréquence permet d'opérer les réajustements au fil de l'eau et d'élaborer des réponses coordonnées et partagées aux questions qui peuvent se poser.
- Afin de permettre le pilotage du dispositif, une rencontre réunissant la directrice de l'école et la cadre intermédiaire de l'ESMS se tient tous les 15 jours.
- Une fois par trimestre, les professionnels de la cantine, du périscolaire et son représentant sont invités par l'équipe du DAR (professionnels et cadre) à un temps d'échange pour répondre aux professionnels éducatifs en présence du cadre.
- Les liens étroits tissés entre l'ESMS et l'EN sont également observés lors de la réunion d'Equipe de Suivi de la Scolarisation (ESS), puisque l'équipe médico-sociale y participe (cadre, personnel éducatif référent, psychologue au besoin) et y présente un projet personnalisé qui est ensuite co-signé avec les représentants légaux.

Par ailleurs, des ateliers ont été mis en place pour tous les enfants de l'école élémentaire Brant pour affirmer l'appartenance des enfants à l'école, à leurs classes, et pour positionner le DAR comme un dispositif école et pas comme une classe spécialisée supplémentaire. Ainsi, ont pu se mettre en place, les ateliers suivants :

- **Chant et percussions corporelles** animé par l'équipe du DAR dans la classe de référence d'un élève TSA sur le temps de récréation. L'objectif étant de travailler sur un temps apprécié par l'élève et par d'autres pour y approfondir le rythme et le ressenti corporel sur le 1^{er} semestre 2021.
- **Habiletés sociales et règles de vie** mené dans différentes classes par les professionnels du DAR en collaboration avec les enseignants. Cet atelier a pour objectif de favoriser un climat serein auprès de tous les enfants par l'explication des règles de vie nécessaires pour y parvenir. Il n'est pas uniquement destiné aux enfants TSA car la mixité des enfants de l'école Brant nécessite cette approche pour un grand nombre d'entre eux.
- **Graphologie et motricité fine** animé par la psychomotricienne à la demande de l'enseignante de la classe où est inscrit un enfant du dispositif. Cette intervention vise l'accompagnement individuel de l'enfant mais une demande de l'enseignante pour d'autres enfants de la classe peut s'envisager au regard de difficultés en écriture ou d'une mauvaise préhension de l'outils scripteur. Cette intervention permet à l'enseignante de visualiser ce qu'est le travail d'une psychomotricienne.
- **Inhibition verbale et motrice** mis en place, en 6 séances, par le psychologue pour 3 enfants neurotypiques scolarisés en CP afin de favoriser une posture d'élève au quotidien à la demande de l'enseignante de la classe.
- **Développement de l'attention auditive et visuelle** animé par le psychologue afin d'améliorer le temps de concentration au sein d'une classe de CP sur 6 séances. Cet atelier s'est construit en lien avec l'enseignante de la classe.
- **Jeux et communication** mis en place par l'enseignante surnuméraire et l'orthophoniste avec pour objectif de favoriser les interactions adaptées entre les enfants neurotypiques et TSA. Cet atelier s'est poursuivi ensuite avec l'arrivée d'un autre enfant pour qui les interactions sociales sont difficiles. Il a été mené par l'enseignante surnuméraire et l'enseignante de la classe
- **« Super copains »** : atelier mené en collaboration avec les enseignants de l'école et l'ensemble des professionnels du DAR. Cet atelier développe la pair aide pour les enfants du DAR mais également pour les élèves qui auraient au quotidien des difficultés. Cet atelier favorise l'aide, la bienveillance et la coopération entre tous les élèves. Cet atelier a été mené dans toutes les classes et il est reconduit chaque année notamment pour les élèves intégrant le CP

5/ admission procédure – adresseurs

Les enfants potentiellement susceptibles de bénéficier du dispositif DAR sont identifiés par :

- ✓ Le Centre Ressource Autisme (CRA)
- ✓ La plateforme autisme de l'IME ST Joseph à Colmar
- ✓ La Psychiatrie Infanto-Juvenile (PIJ) avec qui une convention devra être passée.
- ✓ MDPH
- ✓ Mais le plus souvent par les enseignants via les enseignants référents.

L'information distillée par la Presse sur l'ouverture du DAR, et le bouche à oreille ont également conduit quelques parents d'enfants autistes à prendre contact avec l'ARSEA pour obtenir des informations.

L'orientation sur le dispositif a été travaillée avec la MDPH dans le cadre de temps d'échanges. Ainsi, il a été convenu que les familles sollicitent une orientation MDPH, accompagnées au besoin par les adresseurs. Une évaluation écologique dans l'environnement peut être réalisée par l'équipe pluridisciplinaire du DAR en milieu écologique (domicile, ou école), avant ou après la demande d'orientation.

Une fois l'orientation prononcée par la MDPH, les familles sont rencontrées par la cadre de l'ESMS puis par la Directrice de l'école dans le cadre d'un entretien conjoint au moment de l'admission.

En fonction du nombre d'enfants orientés, une commission d'admission réunit la cadre de l'ESMS représentant son directeur, l'inspectrice de circonscription, la direction de l'école, l'enseignante du DAR, la psychologue et l'éducatrice du DAR, ainsi que les adresseurs.

Au 14/07/2021, tous les enfants orientés par la MDPH ont été intégrés au dispositif.

6/ Données chiffrées

- Lieu d'habitation

	Nb
Colmar et agglomération	4
Hors agglomération de Colmar sans prise en charge transport	2
Total	6

Agés des entrants et classes de référence sur l'année scolaire 2020/2021 et 2021/2022

AGE	Date d'entrée	Classe 2021	Classe année scolaire 2021/2022	Sortie	Orientation
12ans	04/01/21	CM2		1 en juillet 2021	ULIS collège avec un accompagnement de l'équipe du DAR (enseignante surnuméraire et éducatrice spécialisée). Réunion avec l'enseignante de la classe ULIS et accompagnement physiques les 2 premiers jours par l'éducatrice spécialisée
8 ans	04/01/21	CE2	CM1		
7 ans	04/01/21	CE2	CM1		
8 ans	06/04/21	CE1	CE1		
7 ans	12/04/21	CE1	CE1		
6 ans	02/09/21		CP		
7 ans	07/10/21		CP		

Du fait de l'arrivée des enfants en janvier, et de la formation qui a débuté le 16 décembre 2020, la présence des enfants dans leur classe de référence s'est faite progressivement en lien avec la mise en place de la supervision afin que chaque enseignant puisse gagner en compétences et appréhende positivement l'arrivée de l'enfant.

▪ **Temps de présence classe, temps de présence DAR, suivi thérapeutique et atelier au 1^{er} juillet 2021**

Temps	Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3	Enfant 4 (accueil en avril)	Enfant 5 (accueil en avril)
En classe	12h45 sans accompagnement	13h35 avec 2h50 d'accompagnement individuel	12h05	2h55 avec accompagnement individuel sur le même temps	2h55
En salle DAR	5h50	6h15	7h45	17h10	17h10
En périscolaire (y compris cantine)	7h20	7h20		7h20	0
Prise en charge thérapeutiques	1h15	1h45	1h30	0	30 mn
Ateliers avec d'autres enfants	40 mn	0	1h	1h30	30 mn

Au-delà de ces données chiffrées relatées dans ce tableau, on observe que les temps de présence en classe tendent à augmenter sur la période.

▪ **Enfants bénéficiant du périscolaire**

Nombre d'enfants	Cantine	Accueil périscolaire du matin
6	4	1

Les professionnels accompagnent les enfants sur le temps de cantine selon un roulement. Pour l'enfant présent sur le temps périscolaire un accompagnement à visée transitoire s'est mis en place avec 1 professionnel de l'ESSM, mais aussi un soutien aux professionnels en fonction des questions et des observations effectuées. Il peut maintenant participer aux temps périscolaires sans accompagnement.

7/ la formation

- 5 journées de formation ont été programmées, et sont finalisées au 09/11/21
- Jour 1 : **concepts -clés** (intégration/inclusion/accessibilité/cadre règlementaire/rôle et missions de chacun) : une invitation a été faite auprès de : MDPH, ARS, Enseignants référents, CRA, Mairie, Périscolaire, ensemble des professionnels du DAR et de l'école Brant y compris les AESH et des responsables porteurs du DAR
- Jours 2 : **neurosciences en classe** (neurosciences et apprentissages/fonctions exécutives/pédagogie explicite et positive/gestion de classe) : invitation a été faite auprès de : responsable EN et ESMS, l'ensemble de l'équipe ESMS et de l'école Brant
- Jour 3 : **autorégulation** (définition des concepts/connaissances actualisées/lien avec les systèmes cognitifs émotionnels et social/sentiment d'auto-efficacité. Invitation a été faite auprès de : responsable EN et ESMS, l'ensemble de l'équipe ESMS et de l'école Brant
- Jour 4 : **Autismes et stratégies pour tous** : principales caractéristiques de l'autisme/gestion des comportements problèmes/stratégies pédagogiques et éducatives : même invitation que pour le jour 3 avec l'association de la mairie notamment pour les professionnels du périscolaire

- Jours 5 : **l'école pour développer toutes les compétences** (habiletés sociales/posture/ergonomie en classe/communication/troubles somatiques : même invitation que ci-dessus.
- Une Formation ABA est programmée à laquelle l'ARSEA associe également l'enseignante surnuméraire et l'AESH : elle se déroulera le 7, 8 et 9 février 2022

8/ la supervision

- 4 temps de supervision ont été programmés sur cette première partie d'année scolaire en se conformant au cahier des charges. Après chaque séquence de supervision, une réunion est mise en place avec la professionnelle et l'ensemble de l'équipe du DAR pour un retour global des observations et des objectifs à atteindre en présence de la Directrice de l'école et du cadre intermédiaire de l'ESMS. Un questionnaire est en cours pour envisager l'ouverture aux enseignants de l'école. Ces temps permettent à chaque professionnel y compris les enseignants de gagner en compétence avec les objectifs suivants :
 - ✓ Comprendre et savoir utiliser les approches globales et structurées issues des recommandations de bonnes pratiques professionnelles (HAS) auprès des personnes accueillies.
 - ✓ Savoir mettre en place des outils de structuration (espaces, temps, outils visuels)
 - ✓ Maîtriser les techniques permettant de mener les personnes vers des apprentissages et une diminution des problèmes de comportement
 - ✓ Dates de supervision : 18 et 19 mars, 28 et 29 mai 2021.

9 / Le travail avec les familles

La participation des familles est incontournable dans la réussite des enfants et plus précisément dans la dynamique de l'école inclusive.

Nous avons mis en place des rencontres préalables avant toute inscription (cf. ci-dessus), pour, notamment expliquer les objectifs fixés par le cahier des charges. Il était donc important que les familles ne fassent pas de confusion avec une classe ULIS. Ce temps permet de recueillir les attentes des familles mais également de pouvoir saisir leurs difficultés.

Au-delà, et durant toute la scolarité, les temps d'échange avec les familles sont réguliers au-delà des temps formels initiés par les ESS ou ceux institués par l'éducation nationale. L'année 2021/2022 accentuera le travail avec les familles avec une mise en place plus régulière de la guidance parentale.

10/ Inscription dans le maillage territorial

Le DAR s'inscrit dans le paysage colmarien

- * L'éducation Nationale : une convention constitutive dessinant les contours des actions de chacun est en cours de rédaction et signature. Un travail de proximité s'est mis en place avec la directrice de l'école pour les aspects opérationnels. Un lien de proximité est mis en place avec l'inspectrice de circonscription.
- * La Mairie de Colmar : une convention de mise à disposition des locaux à l'école Sébastien Brant a été signée et traduit des liens étroits avec les services administratifs et les élus de la municipalité.
- * Le périscolaire : des contacts réguliers ont lieu avec Préalys qui assure le périscolaire sur la commune de Colmar. Le travail mené permet aux professionnels qui interviennent sur ces temps de mieux appréhender ce qu'est l'autisme et de pouvoir obtenir des clefs, utiles dans l'accompagnement des enfants du DAR aux côtés de leurs pairs.

* le Centre de Ressource Autisme est un soutien dans l'accompagnement des équipes sur le terrain et notamment autour de thématiques spécifiques. Un premier temps a été dédié à la guidance parentale et une réflexion est en cours afin de préciser nos modalités de coopération par la signature d'une convention.

* les autres DAR : des rencontres ont été initiées avec le DAR de Strasbourg porté par l'Association Adèle de Glaubitz et celui de Morschwiller le Bas porté par l'ADAPEI « Papillons Blancs ». L'idée étant de permettre aux équipes des ESMS de se réunir régulièrement concernant ces dispositifs sur des thématiques partagées.

11/ Conclusion

Sur 7 mois de fonctionnement sur l'année scolaire 2020/2021, les professionnels et la superviseuse relèvent une progression chez tous les enfants ce qui nous semble particulièrement encourageant, qui plus est dans le contexte sanitaire que nous avons connu. L'autorégulation prend tout son sens, puisque la régulation des troubles du comportement permet aujourd'hui aux enfants de participer davantage aux temps en classe. Les progrès sont notables également sur le plan scolaire, les interactions avec leurs camarades sont plus adaptées. Les parents le soulignent lors des ESS.

Chaque enfant bénéficie, en fonction des besoins des parents, du périscolaire au même titre que tous les enfants de l'école, grâce à l'appui et à la sensibilisation menés par l'équipe du DAR auprès des professionnels de Préalais.

La supervision apporte un éclairage autour du triptyque : enfants / équipe d'enseignants de l'école / professionnels du DAR. L'ensemble des professionnels s'inscrit dans une démarche apprenante qui permet le développement de nouvelles compétences. Les comptes rendus très détaillés de la superviseuse permettent aux professionnels de l'ESMS mais plus largement à l'ensemble de la communauté éducative d'envisager de nouvelles pistes de travail et réajustement en fonction de chaque enfant.

Un point de vigilance demeure l'organisation des transports, puisqu'à ce jour 2 des 6 enfants ne résident pas sur l'agglomération colmarienne, ce qui risque, sur du plus ou moins long terme, de générer des ruptures de parcours. Les parents sont contraints du fait de leur activité professionnelle de financer un taxi et le coût du transport fragilise la situation financière des familles. Différentes démarches ont été engagées sur ce point, mais la Collectivité Européenne d'Alsace maintient sa position de refus de financement des transports. Cet élément vient interpeller le recrutement des jeunes sur un bassin de vie de fait plus réduit qui pourrait être limité à Colmar Agglomération et de fait potentiellement, s'adresser à moins de jeunes. A ce jour, aucune orientation ne nous est parvenue et aucun enfant n'est en attente d'admission sur le dispositif.

Par ailleurs, les temps de cantine restent des moments sensibles pour les enfants du DAR, nécessitant un accompagnement pointu de l'équipe du médico-social.

[L'année 2 permettra au COPIL \(Education Nationale – ARSEA\) de penser et réfléchir l'évaluation des acquis de l'élèves tant au niveau du comportement que des apprentissages scolaires.](#)

Enfin une attention particulière doit être portée à la dynamique Ecole, puisque l'école désignée, implantée en zone REP [dans le secteur du collège Pfeffel,](#) accueille également des classes dédoublées [CP et CE1, un dispositif ULIS et un dispositif UPE2A pour des enfants allophones.](#) ~~Ce contexte appelle s (UPE2A) ce qui a conduit les enseignants à nous appeler à notre une~~ grande vigilance ~~pour sur~~ les admissions en année 2 et 3, au regard des recommandations du ~~nouveau~~ cahier des charges.

